

FMS - FORMATION MANAGEMENT
SECURITE
16 Rue Maria Callas
93000 BOBIGNY

Vandœuvre, le 5 juin 2012

Département Formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

L/FOR/PP/GS/VSA/n° 32

Objet : demande d'habilitation SST

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

SST (formation + maintien et actualisation des compétences)

Formateur SST (formation + maintien et actualisation des compétences)

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement, par décision de la Commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 22 mai 2012, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 3 ans,

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant :

2015/2012/SST-1/12

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour l'INRS,
L'Adjoint au Chef de Département Formation,
Guy VIAL

